



Service Bulletin

Date: November 24, 2008

Product Line: Snowmobile

Bulletin No: 2009-1-02

Subject: Track Drive

Affected Models: 2008 600 Sno Pro

What is the reason for this notice?

It has been determined that the track drive assembly on the 2008 600 Sno Pro does not meet Arctic Cat standards and needs to be replaced.

■ **NOTE:** Do not operate or allow anyone else to operate an affected snowmobile until this condition has been corrected.

Condition: The track drive assembly could possibly fail which will result in loss of control posing a risk of severe injury to the operator.

Solution: Install Track Drive Kit (p/n 0637-314) for all 2008 600 Sno Pro models according to the instructions included in the kit.

WARNING

Do not operate or permit anyone to operate an affected vehicle until the appropriate track drive assembly has been replaced.

■ **NOTE:** Arctic Cat has contacted all registered owners concerning this issue.

Parts: Order an appropriate number of Track Drive kits for the 2008 600 Sno Pro (p/n 0637-314) through normal parts-ordering channels. Your dealership Parts Account will be billed and then credited upon receipt of a Warranty Claim Request form.

Warranty: A labor allowance of 0.7 hr will be paid per affected snowmobile.

ATTENTION

To ensure that the necessary service work is completed in a timely manner and that this issue can be resolved, Arctic Cat is requesting that all service work be completed prior to November 24, 2009. All warranty claims directly related to this issue will not be honored after November 24, 2009, without prior approval.



Bulletin de Service

Date: Le 24 novembre 2008

Ligne de produit : Montoneige

Numéro de bulletin : 2009-1-02

Objet : Entraînement à chenille

Modèles concernés : 2008 600 Sno Pro

Quelle est la raison de cet avis ?

Il a été déterminé que le système d'entraînement à chenille des 600 Sno Pro 2008 n'est pas conforme aux normes Arctic Cat et ce système doit être remplacé.

■ **REMARQUE:** N'utilisez pas et ne laissez personne utiliser toute motoneige affectée jusqu'à ce que la condition a été corrigée.

Condition : Le système d'entraînement à chenille pourrait devenir défaillant, ce qui provoquerait une perte de contrôle et pose un risque de blessure grave pour l'opérateur.

Solution : Installez la Trousse du système d'entraînement à chenille (n/p 0637-314) pour tous les modèles 600 Sno Pro 2008 en suivant les instructions incluses dans la trousse.

⚠ WARNING

N'opérez pas ou ne permettez à qui que ce soit d'opérer un véhicule concerné jusqu'à ce que l'ensemble d'entraînement à chenille a été remplacé.

■ **REMARQUE:** Arctic Cat a pris contact avec tous les propriétaires enregistrés au sujet de ce problème.

Pièces : Commandez un nombre approprié des Trousses d'entraînement à chenille (n/p 0637-314) en passant par les voies de commande de pièces normales. Votre compte de pièces de concessionnaire sera facturé et ensuite crédité lors de la réception du formulaire de demande de réclamation de garantie.

Main-d'oeuvre : Une allocation de main-d'oeuvre de 0,7 h sera payée par motoneige concernée.

⚠ ATTENTION

Pour s'assurer que le travail de révision nécessaire soit complété rapidement et que ce problème peut être réglé, Arctic Cat demande que tout travail de révision soit complété avant le 24 novembre 2009. Toutes réclamations de garantie directement en rapport à ce problème ne seront plus acceptées après le 24 novembre 2009 sans préautorisation.